

**Communiqué
Pour publication immédiate**

Statistiques 2011 - L'usage de l'appellation « biologique » au Québec.

MONTRÉAL, le 31 octobre 2012

Le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) est heureux de publier la 6e édition des statistiques concernant le secteur biologique québécois. Ce document constitue un portrait au 31 décembre 2011 du nombre d'entreprises sous le contrôle d'un organisme de certification, des ressources utilisées et des gammes de produits certifiés offerts. Il contient également certaines données essentielles permettant de suivre l'évolution du secteur depuis cinq ans.

État de la situation fin 2011

Au 31 décembre 2011 le secteur biologique au Québec, c'est :

- 1 336 entreprises, dont plus de 1 000 exploitants agricoles et acéricoles.
- 7,3 millions d'entailles destinées à la production de produits acéricoles étaient sous contrôle biologique. Une légère augmentation par rapport aux données pour l'année 2010.
- 49 000 hectares sous contrôle biologique (en culture et en pâturage).
- 300 exploitations agricoles produisant des fruits et des légumes biologiques partout au Québec.
- 170 exploitations agricoles produisant du lait, de la viande et des œufs biologiques.
- Les régions comptant plus de 100 entreprises détenant un certificat biologique sont, dans l'ordre : Chaudière-Appalaches, Montérégie, Bas-Saint-Laurent, Estrie, Centre-du-Québec et Montréal.

Ce rapport statistique est disponible en format PDF sur le site Web du CARTV à l'adresse suivante : <http://cartv.gouv.qc.ca/statistiques-pour-lappellation-biologique>.

Le SIPAB, le centre de données du monde biologique québécois

Ces renseignements ont été colligés à partir du SIPAB, une base de données créée par le CARTV. Le SIPAB regroupe toute l'information sur les exploitants détenant une certification au Québec ou une attestation de précertification biologique. Ces données sont transmises par les six certificateurs accrédités auprès du CARTV. Le SIPAB alimente également le *Répertoire des produits biologiques certifiés du Québec* (www.produitsbioquebec.info), le seul outil officiel permettant de valider la certification biologique des produits biologiques québécois et d'obtenir des informations sur les entreprises les mettant en marché.

Le CARTV est l'organisme mandaté par le gouvernement du Québec pour gérer et surveiller l'utilisation de l'appellation biologique sur le territoire québécois.

- 30 -

Source :

Denis Paul Bouffard, président – directeur général

Pour information : Yves Gélinas, coordonnateur relations avec le public et l'industrie

Téléphone : 514 873-2983 Courriel : info@cartv.gouv.qc.ca

4.03 – 201, boul. Crémazie Est, Montréal Québec H2M 1L2